

**PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉALABLES**  
**AU PROGRAMME**  
**D'ACTION DU PAPI**  
**GARONNE GIRONDINE**

---

DOCUMENT A – Note de synthèse du PEP au PAPI

Document A\_ juin22  
actualisé pour lever les réserves du PEP



**smeag**  
SYNDICAT MIXTE  
D'ÉTUDES & D'AMÉNAGEMENT  
DE LA GARONNE

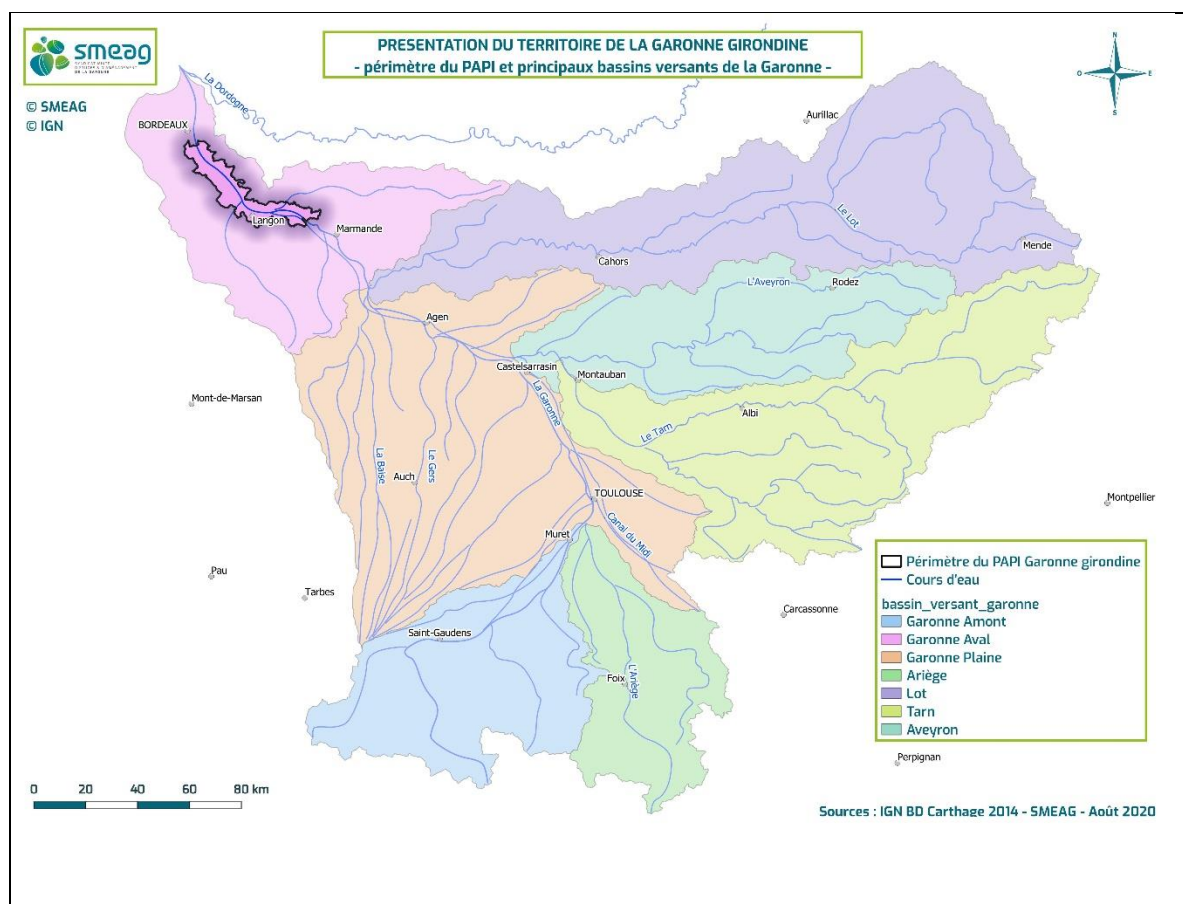
## Document A : Synthèse du dossier de candidature

### Programme d'Etudes Préalables (PEP) au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Garonne girondine

**Nom du programme :** Programme d'Etudes Préalables au PAPI de la Garonne girondine

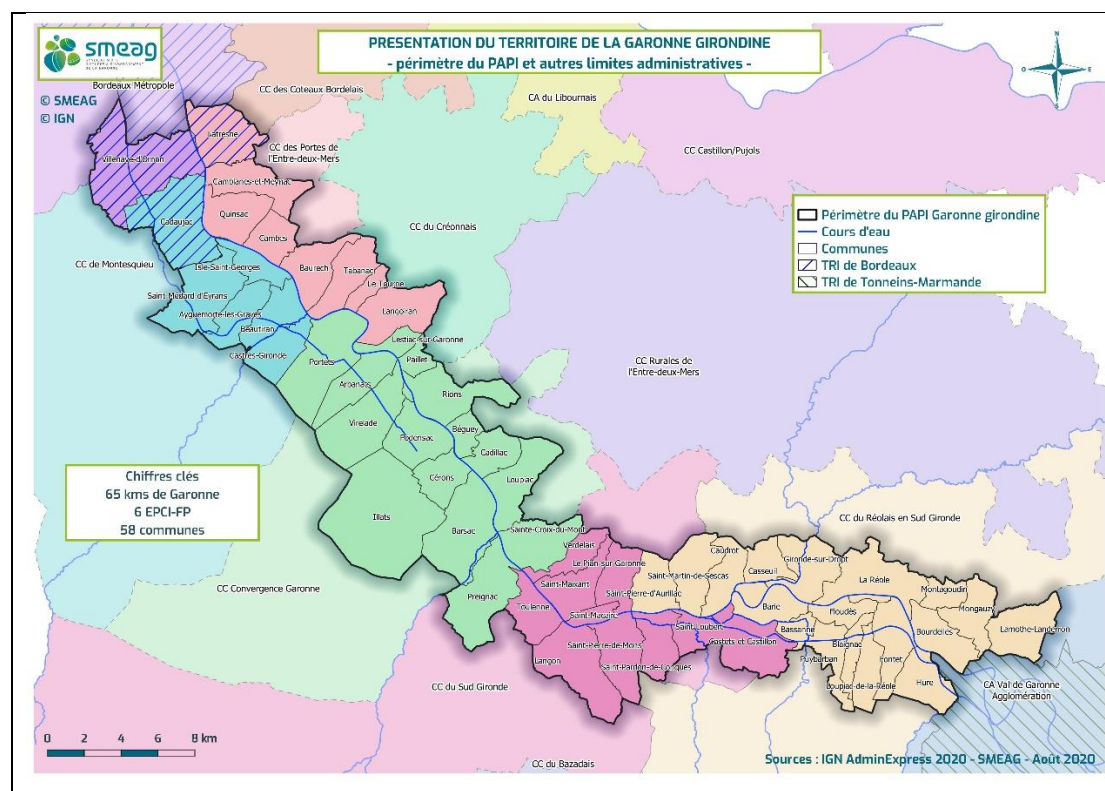
#### Périmètre :

- La basse vallée de la Garonne en Gironde à l'amont de Bordeaux.
- Intersection avec les confluences de plusieurs petits bassins versants, dont le Dropt, le Ruisseau de L'Euille, l'Artolie, le Grand Estey et la Pimpine en rive droite, et la Bassane, le Ciron, le Gat-Mort, le Saucats, l'Eau Blanche en rive gauche.
- Région : **Nouvelle Aquitaine**
- Département : **Gironde**



## Collectivités :

- **6 EPCI-FP** : Communautés de communes du Réolais en Sud Gironde, du Sud-Gironde, de Convergence-Garonne, des Portes de l'Entre Deux Mers, de Montesquieu et Bordeaux-Métropole ;
- **58 communes**.



## Caractéristiques et enjeux du territoire (données issues des études menées entre 2013 et 2015 dans le cadre du PAPI d'Intention et complétées 2016-19) :

La vallée est encaissée en rive droite par les coteaux et soumise à l'influence des marées à l'aval ;

L'évènement moyen touche les enjeux ci-après :



Les inondations présentent des hauteurs d'eau importantes (3 à 5 m) pour un évènement moyen, notamment à l'amont du territoire.

Concernant les ouvrages, on observe :

- Les **31** digues (106 km linéaires) sont actuellement classées de B à D (décret 2007) et sont regroupées en **14** systèmes d'endigements potentiels qui ne protègent qu'une faible partie du territoire.
- **3** systèmes d'endiguement potentiels concernent le territoire de deux EPCI-FP.
- **2/3** des ouvrages de protection sont en état de conservation moyen à mauvais, notamment sur l'aval du territoire.
- Une gestion ancienne des inondations à réorganiser pour une mise en œuvre globale et efficace, dans le cadre de la GEMAPI.

Concernant les milieux aquatiques, on observe :

- Des zones humides, des ZNIEFF réparties dans la vallée de la Garonne,
- les affluents et l'ensemble du lit et des berges de la Garonne sont déclarés « site Natura 2000 ». Le lit et les berges de la Garonne sont aussi protégés par un arrêté de biotopes sur l'amont du territoire.

Par ailleurs :

- Le territoire est situé entre deux PAPI et deux TRI. Trois communes à l'aval sont d'ailleurs situées sur le TRI de Bordeaux.
- L'ensemble des communes est couvert par un PPRI « Inondation par débordement » de la Garonne et/ou du Dropt.
- Deux SCoT couvrent le territoire, prenant en compte le risque inondation, ainsi que plusieurs SAGE.

### Objectifs du PEP au PAPI :

Ce programme d'études a pour objectif de mettre en œuvre les mesures de prévention nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens et réduire la vulnérabilité du territoire fortement exposé au risque inondation.

Il définit le programme d'études et les actions nécessaires pour améliorer la connaissance des phénomènes, les réponses du territoire ainsi que sa résilience, en développant la mémoire et la culture du risque. Il permet de créer une dynamique d'action entre les acteurs pour mettre en place la réduction de la vulnérabilité globale des enjeux majeurs du territoire. La mise en œuvre du programme d'études sur 3 ans permettra d'établir le programme d'actions à mener, de définir la gouvernance idéale nécessaire, mais aussi de déterminer les différents scénarios d'aménagement et de travaux qui seront mis en œuvre pour le PAPI Complet qui suivra.

Par ailleurs, il est prévu de mettre en place la future structure porteuse du PAPI complet, dans la mesure où le SMEAG ne souhaite pas en assurer le portage à l'issue du PEP.

**Stratégie d'action :**

Acquérir des connaissances complémentaires dans le cadre d'un nouveau programme d'études préalables, les partager avec le territoire (axe 1 à 4) et mener les études structurelles nécessaires à la définition des travaux envisagés (actions possibles des axes 5, 6 et 7).

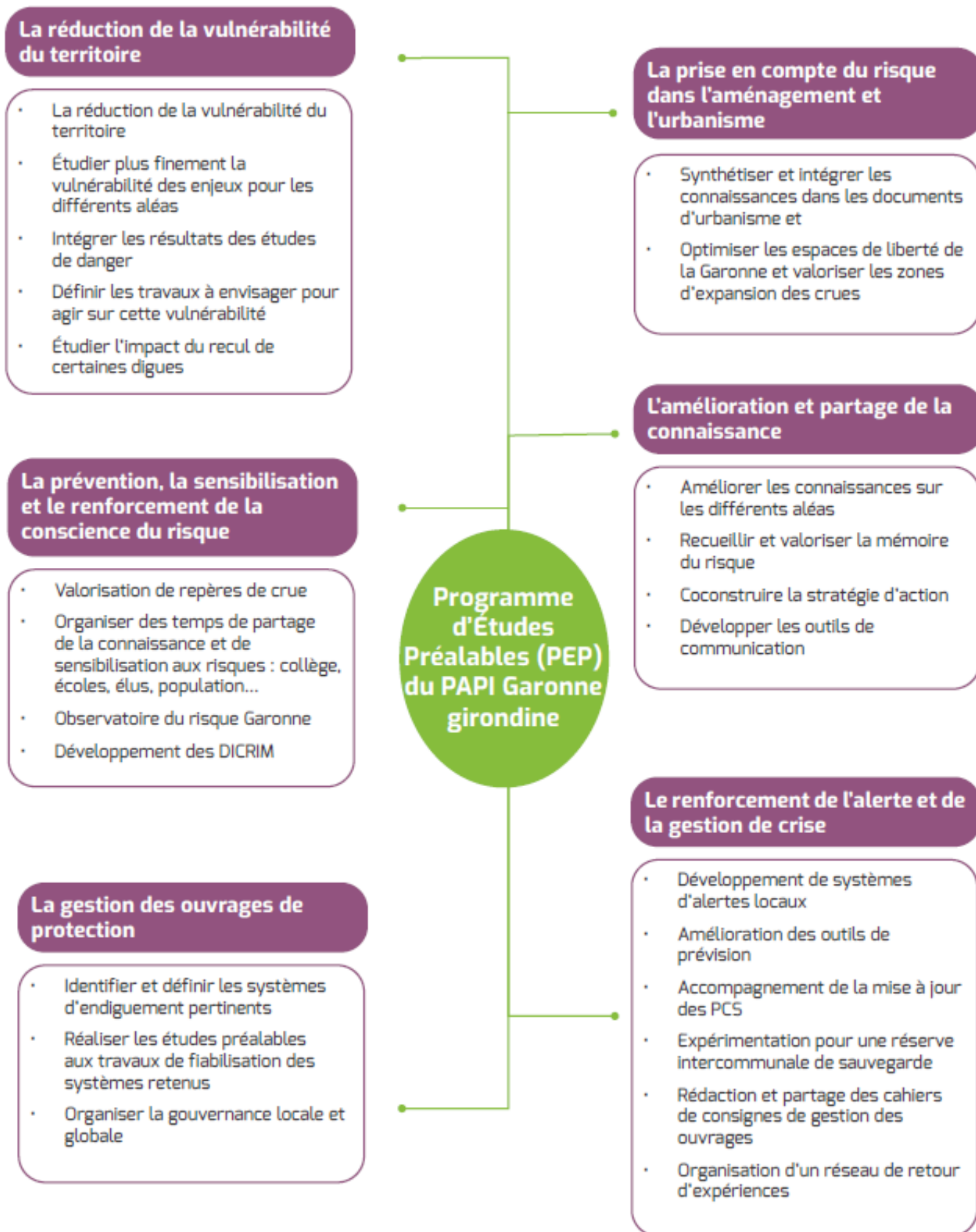
La stratégie du présent programme d'études, en cohérence avec le PGRI Adour-Garonne (2016-21 et 2022-27) et les différents SAGE du territoire, vise principalement :

- L'amélioration de la connaissance, le recueil de la mémoire, l'information et la sensibilisation des populations aux phénomènes d'inondation ;
- La réduction des coûts des dommages engendrés par les inondations et l'amélioration du retour à la normale ;
- Le développement global de la gestion de crise et la sauvegarde des populations exposées au risque.

C'est le programme d'études préalables et l'animation du PAPI qui prépare la nouvelle organisation territoriale nécessaire pour mener les actions globales du PAPI Complet qui suivra : réduction de la vulnérabilité aux inondations (débordement de cours d'eau, ruissellement...), amélioration la résilience et réalisation des travaux sur les ouvrages.

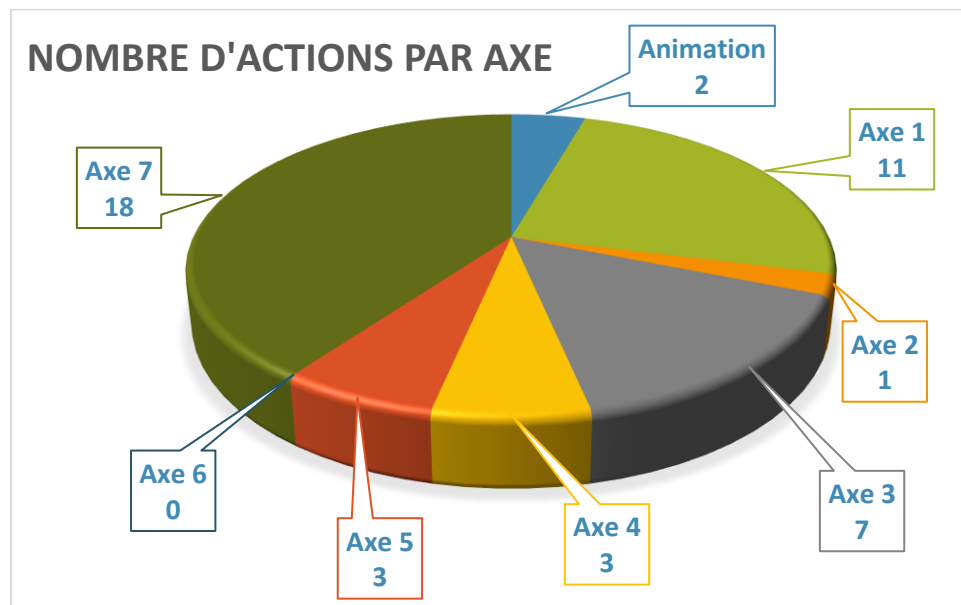
Ainsi, la stratégie proposée s'articule autour des 6 thématiques (cf. schéma ci -après) qui sont ensuite déclinées dans le programme d'action selon les 7 axes règlementaires du cahier des charge PAPI.

Cependant, il appartiendra aux maîtres d'ouvrages locaux et parties prenantes de s'organiser afin de mettre en place la structure porteuse du futur PAPI complet, et prendre le relais du SMEAG qui ne souhaite pas poursuivre l'animation sur ce territoire.



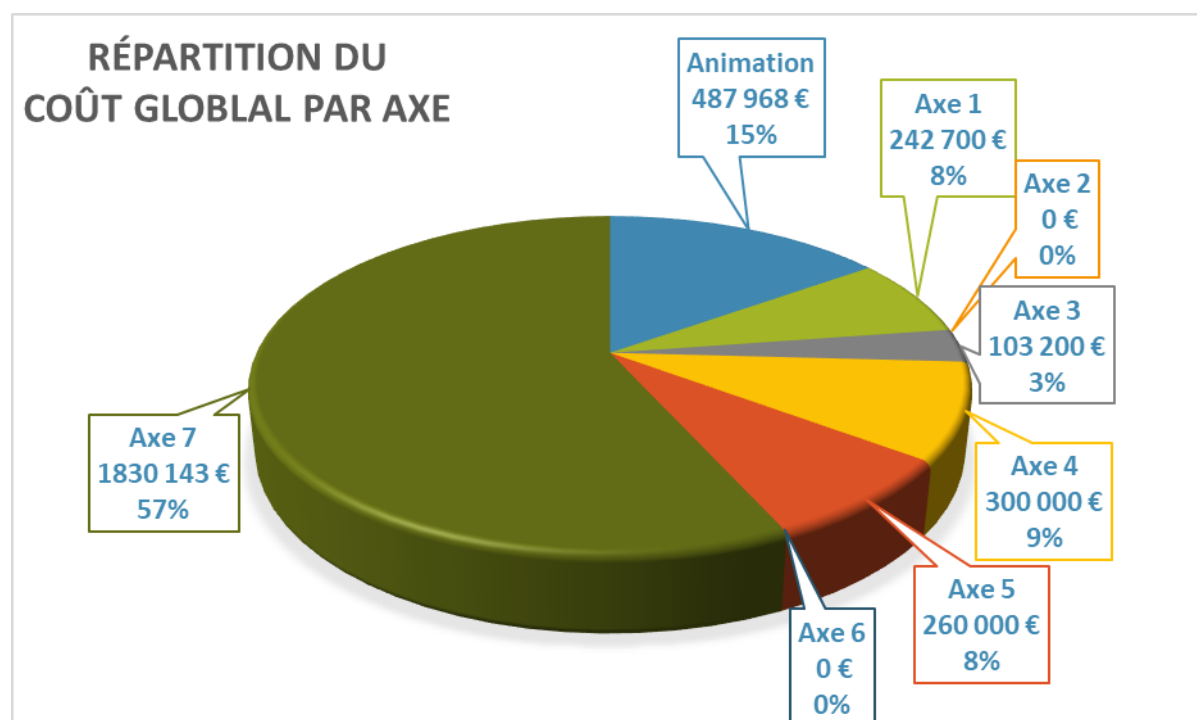
Le programme d'action du PEP et les fiches actions détaillées sont présentés dans le document D du dossier.

**Le programme d'études** : 46 actions réparties sur les 7 axes, dont l'animation (axe 0).



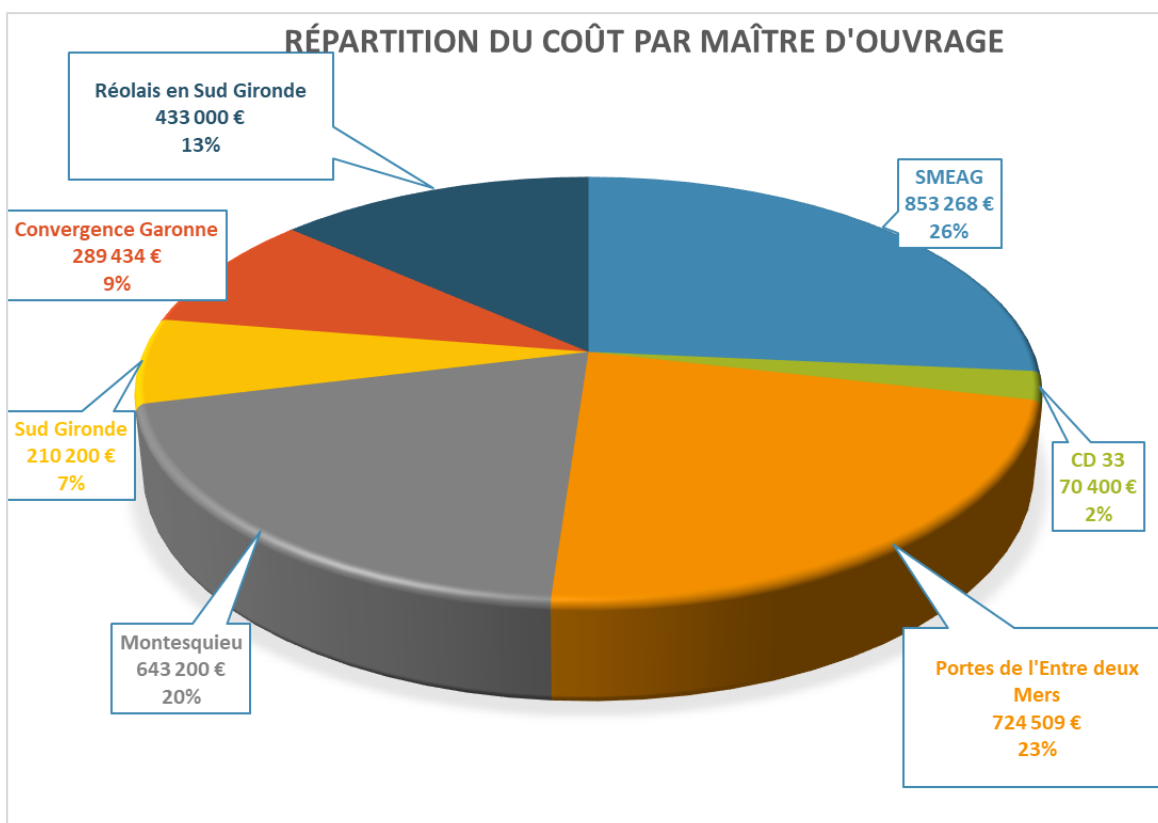
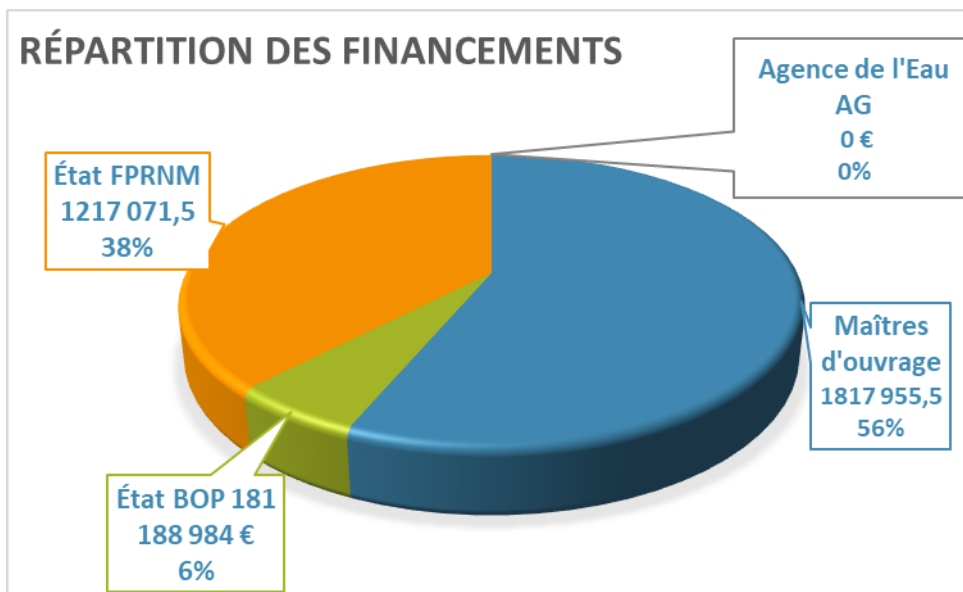
**Coût global prévisionnel du PEP avec l'animation** : 3 224 011 €

Dont seulement 2 852 611 € d'actions co-financées.



**Tableau des participations financières mobilisables :**

Coût global	Maîtres d'ouvrage	État BOP 181	État FPRNM	Agence de l'Eau AG
<b>3 224 011 €</b>	<b>1 817 955,5 €</b>	<b>188 984 €</b>	<b>1 217 071,5 €</b>	<b>0 €</b>





**Gouvernance du PEP au PAPI :**

- **Porteur et animateur du Programme d'Études Préalables** : Le Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) ;
- **Maîtrises d'ouvrages** : État, SMEAG, Département de la Gironde et Communautés des communes ;
- **Partenaires** : État, Région Nouvelle Aquitaine, Département de Gironde, Agence de l'Eau Adour -Garonne, CCI, CA ;
- **Concertation et suivi** : Comité de pilotage composé des maîtres d'ouvrages et comité technique associé – Concertation auprès des 58 communes, EPCI -FP et syndicats intercommunaux, gestionnaires et partenaires, entreprises et parties prenantes, population.

**Délais de réalisation des études : 36 mois** (3 ans) – janvier 2022 à décembre 2024.

**Durée de l'animation du programme d'études : 48 mois** (4 ans) – mi 2021 à mi 2025.

**Suivi par les services de l'Etat :**

**Préfet référent** : Préfète de Gironde

**Service technique d'appui** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde

**Service instructeur** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle Aquitaine

Annexe : Tableau des actions et répartition des coûts.

## Tableau financier du PEP au PAPI Garonne girondine

Maj

07-mai-21  
09/07/2020  
15/06/2022

Axe 0 : Animation													
Référence Fiche-action du PEP	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	HT ou TTC	COÛT global	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.	Échéance de réalisation
FA - 0.1	Animer et coordonner le PEP au PAPI (sur 4 ans)	SMEAG	TTC	377 968	188 984,0	50%	188 984,0	50%			0	0%	2025
FA - 0.2	Concertation du PEP et élaboration du PAPI - AMO	SMEAG	TTC	110 000	55 000,0	50%			55 000,0	50%	0	0%	2025
TOTAL				487 968	243 984,0	50%	188 984,0	39%	55 000,0	11%	0	0%	

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque													
Référence Fiche-action du PEP	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	HT ou TTC	COÛT global	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.	Échéance de réalisation
FA - 1.1	Recueillir et valoriser la mémoire des inondations	Convergence Garonne	TTC	5 400	5 400,0	100%							2025
FA - 1.2	Action pédagogique et de sensibilisation des collégiens	CD 33	TTC	18 000	9 000,0	50%			9 000,0	50%	0	0%	2024
FA - 1.3	Accompagner les communes pour la mise à jour des volets inondation des DICRIM	SMEAG	TTC	18 000	9 000,0	50%			9 000,0	50%			2024
FA - 1.4	Diagnostic et programme de pose des repères de crues normalisés	SMEAG	TTC	9 300	6 300,0	68%			3 000,0	32%			2023
FA- 1.4bis	Pose des repères de crue de Février 2021	EPCI	régie										2022
FA - 1.5	Développer une politique de communication et de sensibilisation	SMEAG	TTC	54 000	27 000,0	50%			27 000,0	50%	0	0%	2025
FA - 1.7	Aménagement d'un sentier d'interprétation sur l'île Raymond	Convergence Garonne	Action déjà financée										2022
FA - 1.7 bis	Aménagement d'un sentier d'interprétation sur les bords de Garonne	Portes de l'Entre deux Mers	Action déjà financée										2022
FA - 1.8	Elaborer un observatoire du risque d'inondation sur la Garonne	SMEAG	TTC	48 000	24 000,0	50%			24 000,0	50%			2025
FA - 1.9	Analyser globalement la stratégie de gestion des inondations et de la vulnérabilité du territoire	SMEAG	TTC	90 000	45 000,0	50%			45 000,0	50%			2025
FA - 1.10	Préfigurer et mettre en place la structure porteuse du PAPI Complet	EPCI	régie										2025
TOTAL				242 700	125 700,0				117 000,0		0		

Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations													
Référence Fiche-action du PEP	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	HT ou TTC	COÛT global	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.	Échéance de réalisation
FA 2.1	Améliorer la mise en vigilance sur la Garonne girondine	DREAL NA - SPC GAD	nc	nc									2023
TOTAL				0									

Axe 3 : Alerte et gestion de crise													
Référence Fiche-action du PEP	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	HT ou TTC	COÛT global	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.	Échéance de réalisation
FA 3.2	Sensibilisation des élus à la gestion de crise	CD 33	TTC	2400	2 400,0	100%							2024
FA 3.3	Rédiger des consignes de surveillance	Réolais en Sud Gironde	TTC	10800	10 800,0	100%							2025
FA 3-4	Accompagner les communes pour l'élaboration ou la mise à jour de leur PCS	SMEAG	TTC	36 000	18 000,0	50%			18 000,0	50%			2024
FA 3-5	Développer le système d'alerte par automate d'appel	Réolais en Sud Gironde et Sud Gironde	TTC	6000	6 000,0	100%							2025
FA 3-5 bis	Développer le système de surveillance des hauteurs d'eau et d'alerte par automate d'appel	Montesquieu	TTC	36000	36 000,0	100%							2025
FA 3-6	Etudier la possibilité de création d'une réserve intercommunale de sécurité civile	Réolais en Sud Gironde	TTC	12000	12 000,0	100%							2023
FA 3-7	Mettre en place et animer un réseau de capitalisation des informations post-crue	SMEAG	compris dans l'animation										2024
TOTAL				103200	85 200,0				18 000,0				

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme													
Référence Fiche-action du PEP	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	HT ou TTC	COÛT global	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.	Échéance de réalisation
FA 4.1	Intégrer le risque inondation dans les documents d'urbanisme	Réolais en Sud Gironde	déjà financée										2023
FA 4.2	Elaborer un atlas des zones inondables	Montesquieu	TTC	300000	300 000,0	100%			0,0	0%			2025
FA 4.3	Intégrer le risque ruissellement dans les documents d'urbanisme	Convergence Garonne	déjà financée										2024
TOTAL				300000	300 000,0				0,0				

Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens													
Référence Fiche-action du PEP	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	HT ou TTC	COÛT global	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.	Échéance de réalisation
FA 5.1	Réduire la vulnérabilité des bâtiments départementaux face aux inondations	CD 33	Régie										2023
FA 5.2	Etudier la vulnérabilité des bâtiments et des réseaux	SMEAG	TTC	110000	55 000,0	50%			55 000,0	50%			2025
FA 5.3	Etude pré-opérationnelle de réduction de la vulnérabilité des bâtiments - CCM	Montesquieu	TTC	100 000	50 000,0	50%			50 000,0	50%			2023
FA 5.4	Etudier la résilience des routes départementales	CD 33	TTC	50000	25 000,0	50%			25 000,0	50%			2023
	TOTAL			260000	130 000,0				130 000,0				

Axe 6 : Ralentissement des écoulements													
Référence Fiche-action du PEP	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	HT ou TTC	COÛT global	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.	Échéance de réalisation
	TOTAL		0	0									

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques													
Référence Fiche-action du PEP	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	HT ou TTC	COÛT global	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.	Échéance de réalisation
FA 7.1	Définir et mettre en place la gouvernance adaptée à la prévention des inondations	EPCI	TTC	36 000	36 000,0	100%			0,0	0%			2025
FA 7-2.1	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection du casier de Montgauzy-Bourdelles	Réolais en Sud Gironde	HT	133 000	66 500,0	50%			66 500,0	50%			2025
FA 7-2.2	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection du casier de Fontet-Bassane	Réolais en Sud Gironde	HT	134 000	67 000,0	50%			67 000,0	50%			2025
FA 7-2.3	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection du casier de Barie-Castets	Réolais en Sud Gironde	HT	133 000	66 500,0	50%			66 500,0	50%			2025
FA 7-2.4	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection du casier de Barie-Castets	Sud Gironde	HT	18 200	9 100,0	50%			9 100,0	50%			2025
FA 7-2.5	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection casier de Toulence-Preignac	Sud Gironde	HT	51 250	25 625,0	50%			25 625,0	50%			2025
FA 7-2.6	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection du casier de St Maixant, St Macaire, Verdélais	Sud Gironde	HT	107 580	53 790,0	50%			53 790,0	50%			2025
FA 7-2.7	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection Ste Croix du Mont, Loupiac, Verdélais	Sud Gironde	HT	22 970	11 485,0	50%			11 485,0	50%			2025
FA 7-2.8	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection du casier de Toulence-Preignac	Convergence Garonne	HT	35 769	17 884,5	50%			17 884,5	50%			2025
FA 7-2.9	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection du casier de Preignac-Barsac	Convergence Garonne	HT	48 225	24 112,5	50%			24 112,5	50%			2025
FA 7-2.10	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection du casier de Barsac-Cérons	Convergence Garonne	HT	115 970	57 985,0	50%			57 985,0	50%			2025
FA 7-2.11	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection du casier de Sainte croix du Mont, Loupiac, Verdélais	Convergence Garonne	HT	76 870	38 435,0	50%			38 435,0	50%			2025
FA 7-2.13	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection de Baurech, Le Tourne Tabanac	Portes de l'Entre deux Mers	HT	138 893	69 446,5	50%			69 446,5	50%			2025
FA 7-2.14	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection de Cambes	Portes de l'Entre deux Mers	HT	132 009	66 004,5	50%			66 004,5	50%			2025
FA 7-2.15	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection de Quinsac-Esconac	Portes de l'Entre deux Mers	HT	168 610	84 305,0	50%			84 305,0	50%			2025
FA 7-2.16	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection de Camblanes	Portes de l'Entre deux Mers	HT	109 187	54 593,5	50%			54 593,5	50%			2025
FA 7-2.17	Etudes de définition des travaux nécessaires au classement des ouvrages de protection Bouliac-Latresne	Portes de l'Entre deux Mers	HT	168 610	84 305,0	50%			84 305,0	50%			2025
FA 7-2.18	Etude de diagnostic pour établir la stratégie de gestion des systèmes d'endiguement de la CdC de Montesquieu	Montesquieu	HT	200 000	100 000,0	50%			100 000,0	50%			2025
	TOTAL			1 830 143	933 071,5				897 071,5				

SYNTHESE										
AXE	nombre d'action	COÛT global	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.
Animation	2	487 968 €	243 984,0	50%	188 984,0	39%	55 000,0	11%	0 €	0%
Axe 1	11	242 700 €	125 700,0	52%	0,0		117 000,0	48%	0 €	0%
Axe 2	1	0 €	0,0		0,0		0,0		0 €	
Axe 3	7	103 200 €	85 200,0	83%	0,0		18 000,0	17%	0 €	
Axe 4	3	300 000 €	300 000,0	100%	0,0		0,0	0%	0 €	
Axe 5	3	260 000 €	130 000,0	50%	0,0		130 000,0	50%	0 €	
Axe 6	0	0 €	0,0		0,0		0,0		0 €	
Axe 7	18	1 830 143 €	933 071,5	51%	0,0		897 071,5	49%	0 €	
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>3 224 011 €</b>	<b>1 817 955,5</b>	<b>56%</b>	<b>188 984,0</b>	<b>6%</b>	<b>1 217 071,5</b>	<b>38%</b>	<b>0 €</b>	<b>0%</b>

Coût des actions financées 2 851 411 €

Maître d'ouvrage		COÛT global	Auto Financemnt	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau AG (sous réserve accord annuel)	% Part.
SMEAG		853 268 €	428 284,0	50%	188 984,0	22%	236 000,0	28%	0	0%
CD 33		70 400 €	36 400,0	52%			34 000,0	48%		
Portes de l'Entre deux Mers		724 509 €	365 854,5	50%			358 654,5	50%		
Montesquieu		643 200 €	493 200,0	77%			150 000,0	23%		
Sud Gironde		210 200 €	110 200,0	52%			100 000,0	48%		
Convergence Garonne		289 434 €	151 017,0	52%			138 417,0	48%		
Réolais en Sud Gironde		433 000 €	233 000,0	54%			200 000,0	46%		

3 224 011 1 817 955,5 1 217 071,5

COÛT global	Maîtres d'ouvrage	État BOP 181	État FPRNM	Agence de l'Eau AG
<b>3 224 011 €</b>	<b>1 817 955,5</b>	<b>188 984 €</b>	<b>1 217 071,5</b>	<b>0 €</b>

